« Niqab Hors La Loi »

paroles de Femmes en voile intégral.

Film et débat avec Agnès De Féo.

Agnès De Féo est Sociologue au Cadis (Centre d’Analyse et d’Interventions Sociologiques) de l’EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales). Elle enquête depuis 10 ans et a procédé à des entretiens avec plusieurs centaines de femmes portant le niqab. Elle a acquis une vision internationale avec des enquêtes en Asie du sud-est (Malaisie, Indonésie, Cambodge), Inde et Tunisie.

Quelques éléments majeurs (par Marc Lebret) :

2.000 femmes porteraient le niqab en France (chiffre impossible à vérifier). Elles sont nées pour la plupart en France. Depuis le vote de la loi d’interdiction, les converties à l’islam représentent quasiment les 2/3 d’entre elles (un chiffre énorme si on considère que les convertis ne sont qu’à peine 1% des musulmans en France). Elles ont généralement peu de culture religieuse et très peu apprennent l’arabe. Ce ne sont pas des femmes soumises à leur mari mais au contraire le plus souvent de fortes personnalités, souvent critiquées par leur mari ou dans leur environnement musulman. Ce sont des femmes inoffensives mais radicalisées et souvent marginalisées. Certaines ont même choisi de déscolariser leurs enfants qu’elles ne pouvaient plus conduire à l’intérieur de l’école.

3 cas de figures principaux :

1) les post-adolescentes jusqu’à 25 ans en recherche identitaire. C’est un islam contestataire, pas très élaboré. A une autre époque, elles auraient pu être punk.

2) les femmes de 30 à 35 ans qui cherchent à se racheter devant Dieu. Elles ont souvent eu des enfants hors mariage, ont divorcé ou avorté. Elles sont entrées en religion et portent le niqab comme une pénitence envers Dieu, elles veulent regagner l’estime d’elles-mêmes et « mettent le paquet ».

3) un groupe plus petit (surtout en Asie) : les femmes plus âgées qui cherchent à susciter le désir avec le mystère du voile, alors que celui-ci n’est pas requis après la ménopause.

----

Notes de Noël Lemierre

N.B : les écritures en italiques retranscrivent sa pensée personnelle.

I) Le Film.

 Ce film a été tourné après la loi du 11 octobre 2010 interdisant le fait d’avoir le visage masqué dans un lieu public. Certaines femmes musulmanes ont décidé d’obéir à la loi, d’autres non et font de la « résistance » en portant le voile intégral (le niqab). Derrière le niqab, c’est la possibilité de se réécrire et quelquefois de susciter le désir qui s’inscrit.

 Ces femmes portent le niqab pour se protéger du regard des autres (notamment celui des hommes), et pour se rapprocher d’Allah et du Prophète (selon l’imaginaire populaire musulman, les femmes de ces dernières étaient intégralement voilées). Dès le début du film, une femme portant le niqab (en partie seulement puisque le bas de son visage est dissimulé derrière un masque chirurgical) est interviewée, elle explique le fait qu’elle porte ce masque comme un compromis entre les lois de la République et celles du Coran, elle le porte comme une désobéissance à Allah car il n’est pas intégral et se sent comme si elle « avait un pied en Enfer [cf. la France] et un au Paradis [cf. Le niqab] ».

 Un second témoignage exprime que ces femmes se sentent comme prises dans une espèce de « chasse aux sorcières » des temps modernes lancée contre elles, et par ce biais, contre l’islam tout entier. Cette même femme s’insurge contre les caricatures du Prophète qui ont bénéficié de la liberté d’expression et le fait que leur « liberté d’expression » à elles n’est pas respectée.

 Le film montre également qu’il y a un repli identitaire des deux côtés à cause de cette Loi, tant du côté musulman que de celui de la République. Une femme déclare que cette loi crée une défiance envers elle, donc une sorte de peur.

 Une des femmes interrogées revendique le fait que pour elle, c’est par pudeur qu’elle se couvre, *notons que la pudeur n’exige pas de se couvrir totalement*. Cette même personne critique le fait que les femmes en mini-jupes ne subissent aucune brimade quant à leur « tenue provocante ».

 Une seconde femme revendique que le niqab n’est rien de plus qu’une simple tenue vestimentaire et qu’il choque car « le Français ne supporte pas que les autres soient différents ».

 Vers le milieu du documentaire, on aperçoit une femme en niqab cherchant du maquillage (sachant qu’il est interdit de se maquiller lorsqu’on porte le niqab) sur un marché et de la lingerie fine, ce qui semble paradoxal.

 On se rend également compte lorsqu’on regarde le documentaire que les 2/3 d’entre elles sont des converties, et qu’aucune n’est forcée par son mari de porter le niqab.

 Un autre élément ressort: une grande partie de ces femmes se sont mises à porter le niqab après la loi et à cause d’elle, ces femmes ne seraient donc pas animées par une conviction religieuse mais uniquement un désir de défier la Loi et la République.

 Il faut néanmoins noter que ce phénomène ne touche au total qu’un très faible nombre de musulmanes.

II) Discussion post-film.

 Ces femmes pensent que le voile est obligatoire à cause de certains Ouléma (sorte de philosophes) saoudiens. Le voile n’est pas une prescription religieuse. Ces femmes n’ont pas reçu d’éducation religieuse ou très peu ; beaucoup ont rompu avec leur cadre familial et ont décidé toutes seules de se convertir : elles ont une connaissance religieuse très minime.

 Elles sont majoritairement divorcées ou célibataires. Certains maris ont divorcé à cause du niqab de leur ex-femme, à cause du regard des autres.

 Une femme, à partir d’un certain âge, n’est plus censée porter le voile, à la ménopause.

 Trois groupes de femmes portent le niqab :

 1) les post-adolescentes en recherche d’identité,

 2) les 30-35 ans ayant eu des enfants de manières pas très « normale », elles portent le niqab comme une pénitence envers Dieu,

 3) les femmes âgées qui cherchent à susciter le désir.

 Apparemment les femmes ne sont jamais forcées… Néanmoins, elles restent marginalisées, elles sont dans une sorte d’autisme. Et ne sont reliées à aucun réseau et vont chercher les fatwas sur des sites saoudiens afin de se les approprier. Elles n’ont que peu d’arguments religieux, elles se croient juste plus religieuses que les autres et font souvent preuve de snobisme envers les autres femmes musulmanes. Le port du niqab est empli de paradoxe.

 La loi a été excessive par rapport au problème : ce dernier restait minime avec quelques femmes en recherche d’identité. Il y a depuis un risque de radicalisation des femmes en « niqab ».

 Pour la plupart d’entre elles, elles tirent leur revenu du système social, ou de certains « petits boulot » à domicile, certaines ont une formation d’esthéticienne.